

LE DIRECTEUR

8 rue Fabienne LANDY - 37700 Saint Pierre des Corps

Monsieur Didier LE RESTE
Convergence Nationale Rail
5 rue Paul Dukas
75012 Paris

A Saint Pierre des Corps, le 25 novembre 2024.

Objet : Réponse au courrier du 07 novembre 2024 concernant les évolutions d'organisation-à l'EIC Midi Pyrénées sur Gramat et Capdenac.

Monsieur,

Par courrier en date du 7 novembre, vous alertez Monsieur Matthieu CHABANEL, Président Directeur Général de SNCF Réseau, sur les évolutions d'organisations en cours au sein de l'EIC Midi Pyrénées concernant le secteur Gramat/ Capdenac, et exprimez vos inquiétudes concernant d'éventuelles suppressions de postes et leurs conséquences sur l'activité ferroviaire dans le Lot ainsi que l'avenir de ces deux gares.

Permettez-moi de vous apporter par la présente les éléments justifiant ces évolutions, qui visent avant tout à adapter l'organisation aux évolutions de la charge de travail cœur de métier et des besoins opérationnels. Il est compréhensible que cela suscite des questionnements parmi les agents concernés. C'est pourquoi, l'établissement a mis en place un dialogue social, en proximité, depuis le mois de septembre, pour accompagner au mieux les équipes. Au travers de ces différents échanges, l'établissement propose de rééquilibrer le projet d'évolution d'organisation sur l'impact effectif portant sur la création d'un roulement mixte « Agent Circulation » Viviez et Capdenac et la suppression du poste d'agent circulation de Gramat.

Le poste de Gramat, sans besoin de circulation, est figé depuis le 02 janvier 2024 avec un repositionnement des ressources sur les postes à besoin. En 2022, tout comme en 2023, seulement 10 reports de croisement en opérationnel ont été réalisés à Gramat. Les missions de vente sont assurées quant à elles par TER Occitanie depuis le 1^{er} janvier 2024. Il est important également de souligner les difficultés de recrutement rencontrées sur le secteur qui peu attractif totalise plusieurs abandons et démissions de jeunes embauchés.

Concernant Capdenac, la mise en service du PAI de Figeac (Poste d'Aiguillage Informatisé) en juillet 2023 a permis un retour à la normale des dessertes, entraînant une diminution forte de la fréquentation en gare de Capdenac et par conséquent une réflexion sur le poste de chef de service qui n'a aucune mission essentielle de sécurité ni cœur de métier Réseau.

Pour répondre aux attentes de l'ensemble des parties, des groupes de travail regroupant les agents des sites et les représentants du personnel de proximité ont été organisés pour conduire ce changement, s'adapter au contexte et construire le projet. Les décisions prises sont le fruit d'une analyse approfondie des besoins réels et des contraintes opérationnelles et budgétaires.

L'établissement reste à l'écoute pour poursuivre les discussions dans un cadre constructif, tout en respectant les instances de représentation du personnel, et assure qu'en aucun cas ces transformations ne remettent en cause l'engagement à garantir un service fiable, accessible et conforme à nos standards, sans compromettre ni la qualité du service public ferroviaire, ni la sécurité des circulations. J'y veille également personnellement.

Espérant avoir répondu à vos interrogations, je vous prie d'agréer, Monsieur LE RESTE, l'expression de mes salutations distinguées.

Stéphane CHAPIRON



Copie :

Matthieu CHABANEL, Président Directeur Général de SNCF Réseau

Christophe LEFEBVRE, Directeur des Ressources Humaines de la ZPA

Christophe BONNET, Directeur de l'EIC Midi Pyrénées